



REPUBLIQUE FRANCAISE
Département des Pyrénées-Orientales
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
D'AMELIE-LES-BAINS-PALALDA

Extrait du registre des délibérations
du Conseil d'Administration N°03/2026

Convocation en date du :
23/02/2026

Nombre de membres titulaires en exercice : 17
Présents : 9
Quorum atteint

Affichage de la délibération en date du :

Transmission en préfecture en date du :

Accusé de réception en Préfecture du :

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux dans les deux mois à compter de sa publicité. Elle peut également faire l'objet d'un recours contentieux dans les deux mois à compter de sa publicité devant le tribunal administratif de Montpellier (9 rue Pitot – 34000 Montpellier)

Séance du 9 mars 2026 à 10h30.

Sous la présidence de Mme COSTA Marie.

A la mairie d'Amélie-les-Bains-Palalda.

Présents :

M. ANDRE François, Mme BERIO Simone, Mme HERBAIN Danielle, Mme BONAVENT Paulette, M. BORGES Albano, Mme DUFOUR Jeannine, M. RIOUTTON Michel, M. YOVANOVITH Jean-Claude.

Procurations :

Mme MERCIER Kathleen a donné procuration à Mme BERIO Sophie ;
Mme YOVANOVITH Magali a donné procuration à M. YOVANOVITH Jean-Claude ;
M. VILA Patrick a donné procuration à M. BORGES Albano.

Absents :

Mme BONASTRE Martine, M. HERETE Jean-Victor, M. LLAURENSY Alain, Mme AUSSEIL Annick, Mme MACABIES Marie-José.

Secrétaire de séance :

Mme DUFOUR Jeannine

OBJET DE LA DELIBERATION : VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2026

Le rapporteur de séance expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
La Commission Administrative s'est fait présenter le budget du CCAS qui s'équilibre, en dépenses et en recettes, à la somme de 29 000 € pour la section de fonctionnement et à la somme de 9 500.00 € pour la section d'investissement.

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT		28 922,21
011	Charges à caractère général	17 000,00
65	Autres charges de gestion courante	11 000,00
67	Charges spécifiques	800,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	122,21
DEPENSES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		77,79
042	Opérations d'ordre transfert entre sections	77,79
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT :		29 000,00

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT		18250,43
70	Produits des services, du domaine, ventes diverses	17000,00
75	Autres produits de gestion courante	1250,43
RECETTES D'ORDRE DE FONCTIONNEMENT		0,00
RESULTAT REPORTE 2025 (002)		10 749,57
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT :		29000,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		9 500,00
20	Immobilisations incorporelles	3 000,00
21	Immobilisations corporelles	6 500,00
	Reste à Réaliser	0,00
DEPENSES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :		9 500,00

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES

RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
RECETTES D'ORDRE D'INVESTISSEMENT		77,79
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	77,79
RESULTAT REPORTE 2025 (001)		9 422,21
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT :		9 500,00

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après en avoir délibéré,

Par 12 voix POUR / 0 voix CONTRE / 0 ABSTENTION(S)

des membres présents et représentés,

APPROUVE le Budget Primitif 2026, tel que défini ci-dessus ;**AUTORISE** Madame le Président à réaliser des virements de crédits entre chapitres dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de chaque section (sauf pour les dépenses de personnel).**DIT** que Madame le Président est chargée de l'exécution de la présente délibération et la charge de signer tous actes ou documents y afférent.**Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.**Le Président,
Marie COSTA